

Langues étrangères 2-Q2

TEB2100-PTEN_IN

Domaine : **Sciences** Grade académique : **Bachelier en informatique, orientation intelligence artificielle - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUMEHoraire 0 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département technique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Frédérique BOISIEUX	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Frédérique BOISIEUX Justine DE WITTE Stéphanie HAYEN Anne-Sophie VILRET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Bachelier en informatique, orientation intelligence artificielle	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

- Communiquer et informer dans sa langue maternelle et en anglais dans la vie courante et en situation professionnelle (AAT1)
- Participe à l'analyse, la conception, la programmation, le test et la maintenance d'applications informatiques en s'inscrivant dans une démarche de formation permanente, notamment en exploitant toute source documentaire y compris en anglais (AAT8)
- Rédige des rapports documentés sur les applications qu'il crée et présente oralement ses démarches informatiques, et ce, éventuellement en anglais (AAT11)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Acquis d'apprentissage spécifiques : Anglais 2-Q2

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des informations importantes provenant de sources écrites ou de messages audio anglophones.
- S'exprimer en anglais sur les sujets traités au cours et sur le contenu de documents audio ou écrits, de manière fluide et avec une prononciation correcte.
- Utiliser le lexique et les points grammaticaux abordés lors des cours.
- Présenter oralement diverses thématiques liées à la spécialité.

Acquis d'apprentissage spécifiques : Anglais renforcement 2

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des textes en anglais à caractère authentique sur des thèmes d'actualité et/ou de la vie courante et professionnelle.
- Comprendre des messages à caractère authentique sur des thèmes d'actualité et/ou de la vie courante et professionnelle.
- Reproduire en anglais des informations provenant de sources écrites ou auditives.
- Présenter oralement en anglais un ou plusieurs sujets liés aux thèmes abordés au cours.
- Produire des textes écrits liés au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage spécifiques : Néerlandais 2

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des éléments d'ordre général en néerlandais.
- Utiliser le vocabulaire et la grammaire de base en néerlandais.

Acquis d'apprentissage spécifiques : Allemand 2

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des éléments d'ordre général en allemand.
- Utiliser le vocabulaire et la grammaire de base en allemand.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Développer les compétences linguistiques des étudiants en anglais général et dans une seconde langue (anglais renforcement, néerlandais ou allemand), en lien avec des situations de la vie courante, professionnelle et du domaine informatique.

CONTENU

Anglais 2-Q2

- Thématiques liées à la section (informatique, réseaux, télécommunications).
- Nouveaux sujets lexicaux et syntaxiques pour développer les compétences orales et écrites.

Anglais renforcement 2

- Exercices appliqués de vocabulaire.
- Exercices d'expression orale et écrite.
- Exercices de lecture et d'audition.
- Exercices sur la plateforme Altissia.

Néerlandais 2

- Révisions et exercices de grammaire de base.
- Vocabulaire de base.
- Compréhensions à la lecture et à l'audition.
- Exercices d'écriture si possible.

Allemand 2

- Thèmes du quotidien (nature, habitat, etc.).
- Grammaire de base (Perfekt, pronoms personnels, etc.).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Plateforme "Altissia"

grammaire du néerlandais

Taalstudio

sites webs

DaF leicht A1.1 (Klett Verlag).

DaF leicht A1.2 (Klett Verlag).

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ATEN2100-A — Anglais 2 - Q2	Les supports de cours et les ressources complémentaires sont mis à disposition des étudiants via Moodle.
ATEN2100-B — Anglais renforcement 2 (choix)	Les supports de cours et les ressources complémentaires sont mis à disposition des étudiants via Moodle.
ATEN2100-C — Néerlandais 2 (choix)	Les supports de cours et les ressources complémentaires sont mis à disposition des étudiants via Moodle.
ATEN2100-D — Allemand 2 (choix)	DaF Leicht A1.1 - Klett Verlag Les ressources complémentaires sont mises à disposition des étudiants via Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ATEN2100-A — Anglais 2 - Q2	18 h	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)
ATEN2100-B — Anglais renforcement 2 (choix)	18 h	Français	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)
ATEN2100-C — Néerlandais 2 (choix)	18 h	Français	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)
ATEN2100-D — Allemand 2 (choix)	18 h	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter la compréhension)	langue cible (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEN2100-A — Anglais 2 - Q2	Textes et audios authentiques en lien avec l'option. Discussion et exercices d'expression orale et/ou écrite autour des sujets vus à travers les textes et vidéos (ou autres), toujours en lien avec l'option.
ATEN2100-B — Anglais renforcement 2 (choix)	Débats, discussions, textes et audios authentiques en vue de donner des exemples, de mettre les étudiants en situation et de les aider à imaginer comment postuler. Activités complémentaires si nécessaire.
ATEN2100-C — Néerlandais 2 (choix)	cours magistraux et exercices permettant l'acquisition de la grammaire et du vocabulaire de base, ceux-ci rendront l'étudiant capable d'écrire un message simple, de lire des textes courts et d'écouter des fragments audio.
ATEN2100-D — Allemand 2 (choix)	cours magistraux et exercices permettant l'acquisition de la grammaire et du vocabulaire de base, ceux-ci rendront l'étudiant capable d'écrire un message simple, de lire des textes courts et d'écouter des fragments audio.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

- Anglais 2 - Q2 (50)
- Anglais renforcement 2 (choix) (50)
- Néerlandais 2 (choix) (50)
- Allemand 2 (choix) (50)

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ATEN2100-A — Anglais 2 - Q2	Examen oral lors des sessions de juin et août. Pas de travail journalier.
ATEN2100-B — Anglais renforcement 2 (choix)	Examen oral lors des sessions de juin et août. Pas de travail journalier.
ATEN2100-C — Néerlandais 2 (choix)	Examen écrit lors des sessions de juin et août. Pas de travail journalier.
ATEN2100-D — Allemand 2 (choix)	Examen écrit lors des sessions de juin et août. Pas de travail journalier.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.